

Réponse du Conseil administratif à la motion du 9 mars 2022 de Mmes et MM. Michèle Roulet, Rémy Burri, John Rossi, Nadine Béné, Maxime Provini, Daniel Sormanni, Alain de Kalbermaten, Brigitte Studer, Laurence Corpataux, Yves Steiner et Ahmed Jama: «Aide pour les personnes touchées par le conflit en Ukraine».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- la situation dramatique que vit la population ukrainienne prise dans cette guerre destructrice qui a amené des centaines de milliers de personnes à fuir leur pays, à tout quitter, et qui se trouvent brutalement sur les routes de l'exil,
- le Conseil municipal invite le Conseil administratif:
- à tout entreprendre pour aider ces personnes qui ont dû fuir leur pays;
 - à faciliter les démarches administratives pour qu'elles puissent rapidement être recueillies à Genève;
 - à mettre à disposition des locaux communaux pour faciliter la gestion de l'arrivée de ces réfugiés;
 - à ouvrir un crédit budgétaire pour venir en aide et accueillir le plus décemment possible ces réfugiés, qui pourrait être pris sur le budget de fonctionnement 2022 de la Ville;
 - à prendre langue avec le Canton pour que cette aide soit coordonnée le plus efficacement possible;
 - à aider toute personne fuyant la guerre en Ukraine sans distinction de nationalité.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a été choqué de la situation en Ukraine due à l'agression russe. Une réponse forte était nécessaire de la part des autorités fédérales, cantonales et communales. Le Conseil administratif remercie par conséquent les motionnaires, ainsi que l'ensemble du Conseil municipal, pour cette motion.

Lors de la session du Conseil municipal des 8 et 9 mars 2022, 500 000 francs ont été attribués en faveur des réfugié-e-s d'Ukraine.

Comme vous le savez, la Ville de Genève a, à plusieurs reprises, pris position publiquement pour appeler à une politique d'accueil en Suisse plus importante et

humaine (par exemple lors de l'incendie sur l'île de Moria ou encore de la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan...). En outre, nous soutenons le Canton ainsi que la Confédération dans leurs efforts d'accueil.

En ce qui concerne spécifiquement la situation actuelle en Ukraine et ses répercussions en Suisse, la Ville de Genève participe aux séances mises en place par le Canton, pour lui l'Hospice général. Rappelons ici que l'accueil et l'hébergement des personnes requérantes d'asile, accueillies provisoirement et réfugiées, est une prérogative exclusivement cantonale.

De plus, la Ville de Genève a également mis à la disposition de l'Hospice général, depuis le 16 mars 2022 et ce pour une durée reconductible de nonante jours, la salle du Môle. Celle-ci aurait dû être partagée avec les Colis du cœur, qui poursuivent leurs distributions. Néanmoins, au vu des besoins grandissants, il s'est avéré qu'il n'était pas possible de partager cette salle. Depuis, la Ville de Genève a activement recherché plusieurs alternatives. Le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) s'est alors rendu, avec l'Hospice général et la Croix-Rouge genevoise, à la salle communale des Eaux-Vives. Malheureusement, cette salle n'étant accessible que depuis le préau de l'école des Eaux-Vives, il n'était pas possible d'envisager un partage. En effet, il est interdit à toute personne extérieure à l'école de pénétrer dans les préaux durant les heures scolaires.

Finalement, une salle a pu être mise à disposition par le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) sur le site de l'école de Chandieu. Les services de la Ville de Genève ont fait preuve de flexibilité et de rapidité afin de trouver une solution.

En conclusion, si la Ville de Genève réalise déjà l'ensemble des invites de cette motion, elle compte poursuivre son action en faveur des personnes réfugiées d'Ukraine mais également d'ailleurs dans le monde. Il convient ici de souligner que le Canton de Genève a également été très réactif face aux conséquences de la guerre en Ukraine et qu'il poursuit encore aujourd'hui son action. La Ville a, quant à elle, immédiatement proposé son soutien à l'Hospice général. Il est de notre devoir d'aider les réfugié-e-s, quels que soient leur origine, leur religion et leur sexe, et de tout mettre en place pour leur offrir un accueil et des activités qui leur permettent de s'intégrer dans de bonnes conditions. C'est ce que font l'ensemble des services de la Ville de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos